

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (27) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, C. FARINEAU, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, E. PHILIPPONNEAU, E. AZIHARI, A. BEN DJILLALI, F. BRAILLARD, Y. ERGÜL, H. PREHER, K. WEINLAND, P. BARAUDON, G. MICHAUD, F. MERY, E. AUDEBERT, L. BRARD, C. PAILLER, E. FARHAT, S. LANSARI CAPRAZ, D. CROCHARD,

POUVOIRS (11) : L. RABÜSSIER donne pouvoir à JM. ABELIN
G. MAUDUIT donne pouvoir à J. MELQUIOND
J. DUMAS donne pouvoir à AF. BOURAT
T. BAUDIN donne pouvoir à M. BEN EMBAREK
JM. MEUNIER donne pouvoir à F. BRAUD
N. CASSAN FAUX donne pouvoir à C. FARINEAU
A. LAURENDEAU donne pouvoir à E. AZIHARI
M. MONTASSIER donne pouvoir à E. PHILIPPONNEAU
G. MESLEM donne pouvoir à H. PREHER
M. METAIS donne pouvoir à F. MERY
Y. GANIVELLE donne pouvoir à K. WEINLAND

EXCUSES (1) : L. GUILLARD

Nom du secrétaire de séance : Yasin ERGÜL

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques MELQUIOND

OBJET : Budget principal et budget annexe des parcs de stationnement - Budget supplémentaire de l'exercice 2019

Le budget supplémentaire est une modification budgétaire (du budget primitif et d'éventuelles décisions modificatives) dont l'objet essentiel est la reprise des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent :

- *résultat de la section de fonctionnement après affectation,*
- *résultat de la section d'investissement,*
- *reports en section d'investissement des dépenses et des recettes engagées lors de l'exercice précédent mais non réalisées.*

Le budget supplémentaire conserve la même présentation que le budget primitif, à savoir le budget principal et le budget annexe des parcs de stationnement, ce budget annexe étant organisé par une instruction comptable différente du budget principal.

Concernant le budget principal, outre un virement de crédits équilibrés entre chapitres, il convient de noter, principalement, les nouveaux mouvements suivants :

Fonctionnement :

- *dépenses imprévues : 500 000 €*
- *subventions d'équilibre pour le budget annexe des parcs de stationnement : 135 500 €*
- *résultat de l'exercice 2018 : 1 500 000 € (recettes)*

Investissement :

- diminution des crédits inscrits au budget primitif pour les emprunts : 1 000 000 €
- subventions d'équilibre pour le budget annexe des parcs de stationnement : 870 €
- intégration des résultats de l'exercice 2018 (déficit de 176 426,67 €).

Le budget annexe des Parcs de stationnement comporte peu d'évolution. Il tient compte de l'incorporation des résultats et de subventions d'équilibre du budget principal d'un montant de 135 500 € pour le fonctionnement et 870 € pour l'investissement.

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal ,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe parcs de stationnement,

VU la délibération n° 2 du 7 février 2019 par laquelle le conseil municipal a adopté le budget primitif de l'exercice 2019,

VU la délibération n° du 22 mai 2019 approuvant les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2018,

VU la délibération n° du 22 mai 2019 par laquelle le conseil municipal vient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

CONSIDERANT l'ensemble des reports, des besoins de dépenses et des recettes nouvelles relatives à l'exercice 2019 ,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

– d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2019 intégrant les informations précisées ci-dessus, tel que décrit dans le document ci-annexé (budget supplémentaire 2019) et conformément aux tableaux ci-après ;

Budget principal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 500 000 €	1 500 000 €	4 547 718,86 €	4 547 718,86 €
Opérations d'ordre	€	€	€	€
TOTAL	1 500 000 €	1 500 000 €	4 547 718,86 €	4 547 718,86 €

Budget annexe des parcs de stationnement

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	135 500,00 €	135 500,00 €	23 358,74 €	23 358,74 €
Opérations d'ordre	€	€	€	€
TOTAL	135 500,00 €	135 500,00 €	23 358,74 €	23 358,74 €

- d' autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à la présente délibération

Vote : **Adopté à la majorité**

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 8 K.WEINLAND (+1 pouvoir), P. BARAUDON, G. MICHAUD, F. MERY (+1 pouvoir), C. PAILLER, S. LANSARI CAPRAZ

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER

Publication en Mairie
le 28 MAI 2019

